



BACTER RELEVAGE/A

TRAITEMENT BIOLOGIQUE AUTOMATIQUE POUR FOSSES DE RELEVAGE SPÉCIAL EAUX VANNES ET EAUX GRISES

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide opaque

Comptage bactérien : $5,4 \times 10^7$ ufg/ml

Couleur : rose

pH : 7,5 +/- 0,5

Densité : 1,01 +/- 0,02

Température d'utilisation : 15 à 30°C

Principaux composants :

Micro-organismes sélectionnés (à forte production d'enzymes : lipases, amylases, protéases) tensioactifs, parfum.



Traitement automatique et continu des fosses de relevage.

Nota: les eaux grises contiennent de 10 000 à 100 000 fois moins de bactéries que les eaux vannes, il est donc important de compenser cette carence.

Avantages :

- **Économique**, il garantit une réduction importante des coûts liés à la maintenance préventive par l'amélioration du fonctionnement de la fosse, et la maintenance curative par la suppression des interventions d'urgence (refoulements et débordements).
- **Agréable**, il assure le confort par une élimination totale et durable des odeurs nauséabondes (H_2S hydrogène sulfuré) générées par les bactéries fermentatives notamment en gênant leur prolifération.
- **Bioactif**, il liquéfie rapidement puis digère les matières grasses et les matières organiques tout en empêchant le bouchage des canalisations, les débordements et les phénomènes de corrosion.
- **Respectueux de l'environnement**, il participe activement à la bio-épuration des effluents pollués et limite ainsi considérablement la quantité de déchets produits.
- **Pratique**, il s'utilise avec notre bio-doseur (POMPER/A) permettant une injection automatique programmée en fonction des zones à traiter et de leur fréquentation.

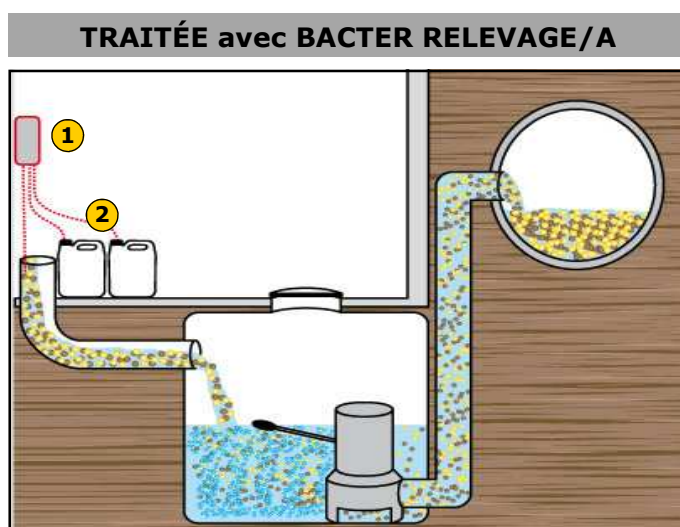
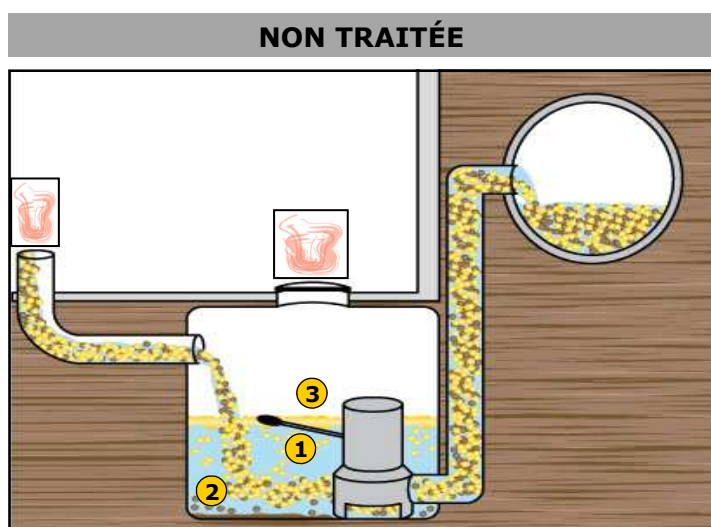
Utilisation de BACTER RELEVAGE/A suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Traitement biologique automatique en continu des fosses de relevage.		<p>Un curage préalable de l'installation donnera des résultats plus complets et durables.</p> <p>L'injection est conseillée pendant une période d'inactivité pour éviter la mise en fonctionnement du système de pompage et pour lui permettre une action optimale. Un traitement efficace nécessite d'installer la biomasse active par des doses plus élevées les premières semaines.</p> <p>L'utilisation du bio-activateur BACTER ACTI LIQUIDE favorise un ensemencement plus rapide et plus stable.</p>
1°) Ensemencement de la biomasse / Traitement curatif.	2L/m ³ /semaine.	Injecter au point le plus proche de l'installation ou directement dans la fosse pour liquéfier les résidus gênant le système de pompage. Renouveler l'opération toutes les semaines et passer au traitement d'entretien lorsque la fosse retrouve un fonctionnement correct.
2°) Traitement d'entretien.	50 à 100 ml/m ³ /jour.	À l'aide du bio-doseur (POMPER/A) injecter le produit directement dans la canalisation au point le plus éloigné de l'installation ou directement dans la fosse.

Problèmes récurrents résolus avec BACTER RELEVAGE/A :

Canalisations	Décanteurs
Engorgement, formation de bouchons, corrosion et remontée de mauvaises odeurs dus aux dépôts graisseux et aux bactéries fermentatives (H ₂ S).	Les matières grasses et les matières organiques fermentent provoquant les mauvaises odeurs et forment un chapeau graisseux très dur et difficile à éliminer. Cet amas de matière bloque le flotteur chargé d'actionner la pompe et provoque des débordements. Formation de boues par le dépôt des matières minérales et des déchets lourds qui engorgent la pompe et qui occasionnent corrosion et casse.

Principe de fonctionnement d'une fosse de relevage



Odeurs nauséabondes.

- ① Matières organiques, graisses.
- ② Matières minérales, déchets lourds, boues.
- ③ Chapeau graisseux.

① Bio-doseur (Réf. POMPER/A).

② **BACTER RELEVAGE/A.**

Recommandations et stockage :

Conserver en emballage d'origine, hors de la portée des enfants, dans un endroit frais et sec **à l'écart de toute source d'humidité**. Refermer **hermétiquement** le seau après chaque utilisation. En cas de contact avec la peau, les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes. Durée de stockage 1 an.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.